## Les sources et les références en généalogie

Par Jacques Blaquière, généalogiste

Une personne de votre entourage vous dit que votre voisine est une voleuse. Si vous croyez cette personne, qu'est-ce que vous faites ? Si vous ne la croyez pas, qu'est-ce que vous faites ? Toute personne intelligente se méfiera d'un bavassage malveillant sur une autre personne et jusqu'à preuve du contraire se méfiera aussi de la présumée voleuse. Une personne honnête cherchera toujours à confirmer ou à infirmer un renseignement de ce genre pour établir son propre jugement des faits. La voisine est-elle ou non une voleuse ? Est-ce un ragot malveillant à son sujet ? Personne n'aime vivre à cheval sur une incertitude.

Autrefois pourtant, combien d'innocents ont été condamnés au bûcher ou à la pendaison par un tribunal qui ne se fiait uniquement que sur des ragots colportés à outrance dans la population. On ne se souciait pas de savoir si les témoins avaient personnellement vu agir une personne. Il suffisait de l'avoir bavassé à qui voulait l'entendre et ces vulgaires commérages finissaient par faire condamner des innocents. Pour écrire leur histoire de famille, plusieurs se fient encore aujourd'hui sur des ragots généalogiques colportés sur le réseau internet ou ailleurs. Nos ancêtres sont des personnes qui ont vraiment vécu. Personne n'a le droit d'écrire quoi que ce soit sans être en mesure de prouver les faits énoncés à leur sujet.

Prendre les renseignements tels quels sur un site internet et les reproduire dans sa propre généalogie, c'est prendre des ragots pour des vérités. Un témoin, c'est une personne qui a vu ou qui a entendu personnellement ce qu'une personne a pu faire ou dire. Considérer un ragot comme une preuve, c'est risquer à tout coup de frapper sur un ancêtre innocent. Je vous donne la date et le lieu de ma naissance. Qu'est-ce qui vous prouve que ce renseignement est exact ? Qu'est-ce qui vous prouve que je n'ai pas menti sur ma naissance ? Comment pourriez-vous transformer un doute en certitude sans jamais vérifier quoi que ce soit par d'autres moyens ?

Personne ne peut témoigner du passé sauf en s'appuyant sur des sources contemporaines vérifiables. C'est ce qu'on nomme en généalogie la valeur probante d'une source. Nous n'aurons jamais une certitude absolue sur les faits et gestes de nos ancêtres puisque nous n'étions pas présents avec eux comme témoins. Cependant, nous avons le devoir d'étayer notre généalogie en fournissant des références vérifiables, des preuves contemporaines, pour permettre aux lecteurs et à la postérité d'établir son propre jugement sur l'authenticité des événements, des faits et des gestes que nous attribuons à nos ancêtres.

Chacun des faits doit être vérifié et appuyé par une preuve documentaire vérifiable. Il faut donner une force probante à chacun des événements de leur vie, de la naissance au décès. Écrire une histoire de famille en se fiant uniquement sur des ragots généalogiques qui ne contiennent aucune source ni aucune référence vérifiable, publiés dans un cahier, dans un livre ou sur le réseau Internet, c'est créer une version non crédible de données personnelles sans valeur. Agir de cette façon n'est pas généalogique. En fait, c'est du simple bavassage.